

Le premier composteur collectif en bio- composite recyclé et recyclable d'Occitanie a été inauguré !



Le premier composteur collectif en bio- composite recyclé et recyclable d'Occitanie a été inauguré !

Vendredi 7 mars, **Barbara Neto**, maire, a inauguré le 4e site vicois de compostage collectif installé par la société **ADTP32 Deglave Matériaux Durables**, rue du Vivier, en présence de **Arnaud Deglave**, président du groupe Deglave, de **Franck Gauchy**, directeur commercial du groupe, de **Didier Jalouzot**, gérant de l'entreprise **EGC Composite** basée dans le Jura, de **Christine Ferro**, animatrice Trigone du SITCOM de Condom et des riverains.

Comme l'a rappelé **Barbara Neto**, les 3 autres sites de compostage ont été installés en partenariat avec Trigone représentée par Christine Ferro.

C'est un autre partenariat avec l'entreprise Deglave qui est à l'origine de ce 4e site.

Ce composteur collectif en bio-composite recyclé et recyclable est une expérimentation qui sera peut-être suivie par l'implantation d'autre mobilier urbain réalisé dans cette même matière innovante.



Une enquête auprès des riverains avait été menée en amont; les retours ont été enthousiastes mais ont fait apparaître aussi des appréhensions comme la perte de places de parking ou la présence d'odeurs et de rongeurs. **Barbara Neto** a rassuré la population : l'emplacement des bacs ne nuit pas au stationnement et le matériel utilisé empêche l'installation de rongeurs.

La nuisance est donc inexistante pour un intérêt écologique réel, un intérêt écologique qui se double d'un intérêt économique. Elle a en effet rappelé que mettre dans sa poubelle les épluchures de légumes, c'est payer collectivement pour envoyer à l'enfouissement de l'eau.

Arnaud Deglave a remercié la mairie pour avoir accepté ce projet dans sa ville. Il a rappelé qu'il s'agira du premier composteur en bio-composite de l'Occitanie.

Franck Gauchy, directeur commercial de l'entreprise, s'est dit heureux de participer à une prise de conscience écologique en distribuant du mobilier urbain en bio-composite, un matériau innovant fabriqué à partir de plastique et de bois recyclés, un concept qui a fait ses preuves dans le Jura.

L'objectif à moyen terme est de travailler localement sur la récupération des déchets pour concevoir sur place ce mobilier et développer ainsi une économie circulaire.



Didier Jalouzot, gérant de EGC Composite, entreprise du Jura détentrice du brevet, a expliqué que ce matériau créé 100% à partir de composants recyclés est également une matière recyclable. En plus d'être recyclée et recyclable, elle est imputrescible et résistante.

On peut en faire des composteurs collectifs mais aussi des poteaux de balisage, des barrières, des palissades, des abribus...

Il a vanté les mérites d'une économie décarbonée et circulaire, décarbonée dans la mesure où les matières constituantes se trouvent autour de la zone de production.

L'objectif est de mettre en place avec le groupe Deglave cette économie circulaire sur le territoire.



Philippe Archer, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), a ensuite remis à l'entreprise ADTP32 Groupe Deglave - Matériaux Durables le label "Entreprise Zéro Déchet" un label qui récompense les entreprises déployant des actions concrètes pour réduire leurs déchets et s'engager dans une démarche d'économie circulaire.

« Cette entreprise est un bel exemple qui prouve que l'on peut être à la fois compétitif et vertueux », a dit le président en remettant la récompense à Arnaud Deglave.

Christine Ferro de Trigone a ensuite distribué les bio-seaux avec le flyer explicatif et a détaillé l'usage des trois bacs : le premier contient le broyat à déposer sur ses déchets, le 2e accueille vos déchets et le 3e fermé contient la matière en maturation qui deviendra du compost.

Le référent de ce composteur collectif innovant sera Gilles Guichard.

Un apéritif a réuni les participants.



